

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 18/12/2017

Absents :

- **Sophie REVERT- Bruno MOSZKOWSKI- Teddy BENDRISS- Jean Luc FAUGERE**
- **Mélanie HAMMERLING pouvoir à Alain SAUREL**

La séance a été ouverte à 19H05

1- Délégation de Service Public

M. Le Maire informe le Conseil que le contrat de délégation avec la SOGEDO pour la gestion du service de l'eau potable arrive à expiration en juillet 2018.

Le conseil est invité à se prononcer sur la conduite à tenir e ce qui concerne les années à venir, sachant que la compétence Eau et Assainissement devrait être reprise par la Communauté de Communes.

Housseaux a rendu compte de l'avancement du chantier de mise en accessibilité de la mairie.

Les offres des entreprises sont en cours d'analyse.

Après une visite des locaux les conseillers ont décidé de garder le carrelage de l'ancienne salle de classe , carrelage d'origine .

A l'Eglise, les travaux d'élimination des eaux claires parasites sont en cours de réalisation.

2 Avenant LEZTROY

Le Conseil a accepté l'avenant avec la société pour la fourniture du pain les jours de fermeture de la boulangerie.

3- Modification des statuts de la Communauté de Communes Bugey Sud

M.Le Maire a exposé au conseil les termes de la délibération de la Communauté de Communes du 19 octobre 2017 qui a approuvé la modification des statuts pour prétendre à la DGF bonifiée. Après en avoir débattu, le conseil a adopté l'extension des compétences proposées :

- Politique de la ville
- Politique du logement social
- Création et gestion de maisons de services au public

Par 2 voix pour, une voix contre et 5 abstentions

4 Avenant sur la prise en charge du remboursement des heures de voirie par la Communauté de Communes

- Le conseil a donné son accord à l'avenant proposé qui fige le montant du remboursement à 40€ de l'heure.

5- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre de l'architecte en charge des travaux d'accessibilité

Le conseil a donné un avis favorable à un avenant de 1300€ pour prise en compte des travaux électriques non compris dans la mission initiale.

6- questions diverses

- M.Le Maire a rappelé que le ramassage des ordures ménagères est de la compétence de la CCBS et a donné lecture des courriers reçus en mairie sur la mise en place des Containers Semi Enterrés.

Les habitants du hameau de Montbrezieu ont adressé en mairie une copie de la pétition envoyée à la CCBS pour réclamer une exonération de la taxe d'enlèvements des ordures. Le Conseil soutient cette demande et prendra une délibération en ce sens.

Compte rendu par M.HOUSSEAU de la présentation faite par ENEDIS de la mise en place des compteurs LINKY en 2021.

- Refus du conseil pour la mise en place sur la commune d'un container de l'association HUMANA en vue de la récupération des vêtements usagés.

- Avis favorable du Conseil pour l'envoi d'un courrier recommandé aux acquéreurs de l'Ancienne Cure pour régularisation de leur dossier de déclaration de travaux non déposé à ce jour.

Avis favorable du Conseil à la demande de TVO pour une arrivée du Tour du VALROMEY à Contrevoz le vendredi 13 juillet 2018

La séance a été levée à 21h40

Le Maire
Alain SAUREL